Licence Lettres et Sciences Humaines

Mention Sciences de l'Education

Année 2009-2010

Responsable de la formation
Michel TONDELLIER
05 96 72 75 05
michel.tondellier@univ.martinique-ag.fr

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Portail SHS
Mme LEGER : 05 96 72 74 62
Mme CRONARD : 05 96 72 74 88

1. La mention Sciences de l'Éducation

La mention « sciences de l'éducation » (SED) du domaine Lettres et Sciences Humaines (LSH) se déroule sur les deux derniers semestres de la licence (S5 et S6). Elle a pour objectif de doter les étudiants de connaissances et de compétences solides en matière d'analyse des problématiques de l'éducation, de la formation, de l'enseignement et des apprentissages dans une **perspective pluridisciplinaire**. Elle est destinée aux étudiants qui veulent s'orienter vers les métiers de la formation et de l'enseignement mais également aux professionnels des secteurs de l'enseignement, de la formation et du secteur social dans une perspective de reprise d'études et/ou de mobilité professionnelle (conseillers en formation continue, chefs d'établissements, chargés de mission, travailleurs sociaux, *etc*.). Elle permet également de poursuivre des études dans le Master Humanités mention Sciences de l'Education selon le parcours recherche SAE (Socialisation, Apprentissage et Enseignement) ou le parcours professionnel IAIDL (Ingénierie des Actions d'Insertion et Développement Local). La L3 mention sciences de l'éducation est une licence préparant les étudiants à s'intégrer dans les nouveaux masters de préparation aux métiers de l'enseignement (notamment PE et CPE).
Deux parcours sont proposés aux étudiants de cette mention : Parcours général ou Parcours Français langue étrangère (*cf*. page 3).

2. Modalités d'accès

Quelles sont les modalités d'accès à la L3 mention SED ?

Accès de plein droit

Ont accès de plein droit :
1) les étudiants du domaine LSH ayant validé les quatre premiers semestres de licence et ayant validé au cours de ceux-ci l'UEO " Personne et société" du portail SHS ;
2) les étudiants ayant validé quatre premiers semestres de licence quel que soit le domaine ;
3) les étudiants titulaires d'un DEUG quelle que soit la discipline ;
4) les étudiants titulaires du Diplôme universitaire des sciences de l'éducation et de la formation (DUSEF) délivré par l'Institut universitaire de la formation continue (IUFC) de l'UAG ;
5) les titulaires d'un diplôme d'État préparé en trois ans et permettant l'exercice d'une profession de santé ou d'une profession paramédicale figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et par le ministre chargé de la santé (arrêté du 8 janvier 2002 – JO du 9 février 2002) ainsi que les titulaires d'un diplôme d'Etat d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé
Dans les trois derniers cas, ces étudiants devront **impérativement suivre les enseignements de l'UEO "Personne et société"** proposé en début de semestre 5.

Les unités d'enseignement

Les deux semestres (S5 et S6) de la licence sciences de l'éducation comprennent des **unités d'enseignement d'ossature** (UEO), des **unités d'enseignement de parcours** (UEP) et des **unités d'enseignements complémentaires** (UEC).
Les UEO constituent les enseignements fondamentaux en sciences de l'éducation. Ils sont communs à la mention et doivent être suivis obligatoirement par tous les étudiants quel que soit leurs parcours (général ou FLE).
Les UEP peuvent être constituées de plusieurs sous-UE au choix et dans ce cas prolongent les enseignements des UEO en mettant l'accent sur des problématiques spécifiques au choix de l'étudiant suivant son orientation professionnelle ou scientifique. D'autres UEP, en particulier les outils méthodologiques (statistiques, initiation à l'enquête) indispensables à tout étudiant en sciences humaines et sociales sont obligatoires et n'impliquent pas de choix.
Les UEC n'apparaissent qu'au semestre 5 et sont obligatoires. Ces unités d'enseignement sont construites sur le même modèle pour tous les étudiants du domaine Lettres et Sciences Humaines (LSH). Elles comprennent 3 sous-UE : **Langues Vivantes** (LV), **Outils Informatiques** (OIM) et **Méthodologie documentaire** et **Méthodologie disciplinaire**.

Validation des acquis

Les candidats ne possédant pas un diplôme permettant l'accès de plein droit mais justifiant de titres et travaux d'un niveau comparable peuvent retirer un dossier de demande de validation d'acquis avec un *curriculum vitæ* et une lettre de motivation à la Commission pédagogique de la Faculté.
Ces étudiants devront **impérativement suivre les enseignements de l'UEO "Personne et société"** proposé en début de semestre 5.

Demandes d'équivalences d'enseignements

Vous avez validé par ailleurs (dans une autre licence, voire un master) des enseignements ? Si les contenus d'enseignement le justifient, il est possible de demander une équivalence pour les enseignements déjà validés.
Les équivalences ne sont accordées que si les notes de l'UE sont supérieures ou égales à la moyenne.
Attention, si vous avez validé dans une autre licence de l'UAG l'enseignement « Méthodologie disciplinaire » (UEC), cette note ne sera pas reportée car les contenus de cours sont, en sciences de l'éducation, spécifiques (statistiques).
A l'inverse, les notes de « méthodologie documentaire » (UEC) et de « Langue vivante étrangère (LVE) » (UEC) sont reportées.
Dans tous les cas, **contactez rapidement le portail SHS**.
Les étudiants ayant partiellement validés une L3 mention Sciences de l'éducation avant la rentrée universitaire 2006-2007 sont invités à contacter le Portail SHS pour étudier les équivalences (changement de maquette d'enseignement).

3. Régime salarié

Sur présentation d'un justificatif, les étudiants exerçant par ailleurs une activité professionnelle peuvent bénéficier du **régime spécial salarié**. Ils sont alors **dispensés d'assiduité aux TD** et, dans le cadre des contrôles continus (CC), **ils n'ont à valider que les contrôles continus formels** (CCF ou CC2).
Le régime est valable pour l'année. Cependant, en cas d'évolution de la situation professionnelle de l'étudiant, **le régime peut être modifié lors du second semestre**.
La demande se fait auprès du Portail SHS.
Les contrôles continus formels et examens terminaux sont communs à l'ensemble de la promotion. En cas d'absence pour des raisons professionnelles, le régime salarié n'ouvre en aucun cas des droits à un examen de rattrapage. Il convient de prendre ses dispositions auprès de son employeur pour s'assurer de sa présence aux examens. Pour attester de votre présence aux examens à l'UAG, le Portail SHS délivre à l'attention des salariés, avant les examens, des convocations.

LICENCE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES – MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION

PARCOURS GENERAL (SED-G)

Ce parcours est destiné aux étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement, de la formation ou étant déjà des professionnels des secteurs de l'enseignement, de la formation et du secteur social. Ce diplôme prépare également au carrière dans l'expertise et la recherche (Master recherche et Master professionnel). Il propose une analyse pluridisciplinaire des problématiques éducatives par de multiples approches (historique, sociologique, psychologique, philosophique et didactique) des institutions scolaires et éducatives. Il permet également d'aborder des questions plus spécifiques en fonction des intérêts et de l'orientation future des étudiants à travers les nombreuses UEP proposées aux choix (formation des adultes, handicap et éducation spéciale, didactique de la langue et culture régionale, violence en milieu scolaire, politiques éducatives locales …).

PARCOURS FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (SED-FLE)

Ce parcours est destiné aux étudiants étant spécifiquement intéressés par l'enseignement et la didactique du français langue étrangère dans une perspective professionnelle dans ce secteur. Ces étudiants doivent alors obligatoirement choisir les deux UEP FLE au semestre 5 et les deux UEP FLE au semestre 6.

Master recherche SAE
Socialisation, apprentissages et enseignement

Master professionnel IAIDL
Ingénierie des actions d'insertion et de développement local

Master préparation aux métiers de l'enseignement
Concours professeur des écoles et CPE

LICENCE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES – MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION – PARCOURS GENERAL

Codes	Intitulés	ECTS	Horaires	CM	TD	Coef.	Note Plancher	Modalités de contrôle	1ère session Durée de l'écrit	2e session Durée de l'écrit
UEO1	**Sociologie de l'éducation (SOC)**		**48 heures**				≥8			
	- ECa. Socialisations	**4**		12	12	1		ET	2h	2h
	- ECb. Scolarisation et inégalités sociales	**4**		12	12	1		CC		2h
UEO2	**Enseignement et apprentissages (ENAP)**		**48 heures**							
	- ECa. Psychologie cognitive et du développement	**4**		12	12	1		ET	2h	2h
	- ECb. Approches didactiques	**4**		12	12	1		ET	2h	2h
UEP1	**Didactique des disciplines (DID : 1 au choix)**	**4**	**24 heures**		24	1				
	- Langue étrangère (LE)							CC		
	- Langue et culture régionales (LCR)							CC		
	- Sciences (SCI)							CC		
UEP2	**Questions spécifiques (QS : 1 au choix)**	**4**	**24 heures**		24	1	≥8			
	- Formation des adultes (FDA)							CC		2h
	- Education comparée (EC)							CC		2h
	- Origine et Evolution de l'Ecole sous la République (OEER)							CC		2h
UEC	**UE Complémentaires**		**48 heures**							
	- OIM (Informatique pour les SHS)	**1,5**			12	0,25		CC		
	- Langue vivante étrangère(LVE)	**1,5**			12	0,5		CC		
	- Méthodologie documentaire	**1,5**			12	0,25		CC		
	- Méthodo. disciplinaire : traitement de données stats	**1,5**			12	0,5		CC		
UEO3	**Histoire de l'éducation (HIS)**		**48 heures**				≥8			
	- ECa. Epoque ancienne et classique	**4**		12	12	1		CC		3h
	- ECb. Epoque moderne	**4**		12	12	1		CC		3h
UEO4	**Développement de la personne et lien social (DPLS)**		**48 heures**							
	- ECa. Psychologie clinique	**4**		12	12	1		ET	3h	3h
	- ECb. Psychologie sociale	**4**		12	12	1		ET	2h	2h
UEP3	**Approches contemporaines du système scolaire (ACSS)**		**32 heures**				≥8			
	- ECa. Politiques éducatives : La centralisation	**2**		8	8	1		CC		2h
	- ECb. Massification/Démocratisation au XXème siècle	**2**		8	8	1		ET	2h	2h
UEP4	**Statistiques appliquées à l'éducation (STAT)**		**32 heures**							
	- ECa. Statistiques descriptives	**2,5**		8	8	1		ET	2h	2h
	- ECb. Statistiques inférentielles	**2,5**		8	8	1		ET	2h	2h
UEP5	**Initiation à l'enquête en sciences sociales (ENQ)**		**32 heures**							
	- ECa. L'entretien	**2,5**		8	8	1		CC		
	- ECb. Le questionnaire	**2,5**		8	8	1		CC		

LICENCE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES – MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION – PARCOURS FLE

Codes	Intitulés	ECTS	Horaires	CM	TD	Coef.	Note plancher	Modalités de contrôle	1ère session Durée de l'écrit	2e session Durée de l'écrit
UEO1	**Sociologie de l'éducation (SOC)**		**48**				≥8			
	- ECa. Socialisations	**4**	**heures**	12	12	1		ET	2h	2h
	- ECb. Scolarisation et inégalités sociales	**4**		12	12	1		CC		2h
UEO2	**Enseignement et apprentissages (ENAP)**		**48**							
	- ECa. Psychologie cognitive et du développement	**4**	**heures**	12	12	1		ET	2h	2h
	- ECb. Approches didactiques	**4**		12	12	1		ET	2h	2h
UEP1 FLE	**LCS FLE 5.1 Enseigner et apprendre des langues étrangères : Concepts méthodes et pratiques**	**4**	**24 heures**	15	9	1		CC		2h
UEP2 FLE	**LCS FLE 5.2 Initier à des cultures étrangères**	**4**	**24 heures**	15	9	1	≥8	CC		2h
UEC	**UE Complémentaires**		**48**							
	- OIM (Informatique pour les SHS)	**1,5**	**heures**		12	0,25		CC		
	- Langue vivante étrangère(LVE)	**1,5**			12	0,5		CC		
	- Méthodologie documentaire	**1,5**			12	0,25		CC		
	- Méthodo. disciplinaire : traitement de données stats	**1,5**			12	0,5		CC		
UEO3	**Histoire de l'éducation (HIS)**		**48**				≥8			
	- ECa. Epoque ancienne et classique	**4**	**heures**	12	12	1		CC		3h
	- ECb. Epoque moderne	**4**		12	12	1		CC		3h
UEO4	**Développement de la personne et lien social (DPLS)**		**48**							
	- ECa. Psychologie clinique	**4**	**heures**	12	12	1		ET	3h	3h
	- ECb. Psychologie sociale	**4**		12	12	1		ET	2h	2h
UEP3	**LCS FLE 6.1Créativité et apprentissage des langues**	**5**	**32 heures**	20	12	1	≥8	CC		2h
UEP4	**Statistiques appliquées à l'éducation (STAT)**		**32**							
	- ECa. Statistiques descriptives	**2,5**	**heures**	8	8	1		ET	2h	2h
	- ECb. Statistiques inférentielles	**2,5**		8	8	1		ET	2h	2h
UEP5	**Initiation à l'enquête en sciences sociales (ENQ)**		**32**							
	- ECa. L'entretien	**2,5**	**heures**	8	8	1		CC		
	- ECb. Le questionnaire	**2,5**		8	8	1		CC		
UEP6 FLE	**LCS FLE 6.2 Enseigner le français en milieu plurilingue**	**4**	**32 heures**	20	12	1				2h

4. L'équipe pédagogique

Les enseignements de Sciences de l'éducation sont assurés par une équipe d'enseignants et de professionnels issus d'horizons disciplinaires variés.

Enseignants-chercheurs

M. DISPAGNE, Maître de Conférences
michel.dispagne@martinique.univ-ag.fr
D. GROUX, Professeure
dominique.groux@martinique.univ-ag.fr
A. JOUY, Maître de Conférences
jouy.aline@orange.fr
M. TONDELLIER, Maître de Conférences
michel.tondellier@univ.martinique-ag.fr
H. WEN, Maître de Conférences
huiping.dode@martinique.univ-ag.fr
J.-M. TISSOT, ATER, Psychologue
jean-michel.tissot@martinique.univ-ag.fr

Chargés de cours

M. BELAISE, Docteur en philosophie
belaise.max@wanadoo.fr
N. BOULEAU, Formateur IUFM
nbouleau@iufm-martinique.fr
J. BROCHE-JARRIN, Psychologue
jarrin.josiane@wanadoo.fr
N. LAMIC, Dr en Psychologie sociale
nicolas.lamic@horizonsconseils.com
F. LOUIS-SIDNEY, Ingénieure au Rectorat
fabienne.louis-sidney@ac-martinique.fr
M. MAVINGA, Consultante Formatrice
michaelle_mavinga@yahoo.fr
F. SAINTE-ROSE, Sociologue
Fernand.Sainte-Rose@martinique.univ-ag.fr

Les enseignements de FLE sont assurés par l'équipe des enseignants de l'ISEF (Institut supérieur d'études francophones).

Enseignants-chercheurs

P. DUMONT, Professeur — Pierre.Dumont@martinique.univ-ag.fr
L. MARTIN, PRAG — Lionel.Martin@martinique.univ-ag.fr
C. LOREAU, PRAG — Céline.Loreau@martinique.univ-ag.fr

5. Contenus d'enseignement

Les cours, et notamment les enseignements optionnels, sont ouverts sous réserve de l'inscription d'un nombre suffisant d'étudiants.

Personne et société (PS)

12 h CM - 12 h TD **76 h de travail personnel**

Cet enseignement est à suivre par les étudiants n'ayant pas validé l'UEO « Personne et société » au cours de leurs premiers semestre de licence à l'UAG. Cet enseignement est également obligatoire pour les titulaires d'un DEUG, quelle que soit leur discipline et pour étudiants qui justifient d'un diplôme d'Etat d'assistant social, éducateur spécialisé ou d'un diplôme d'Etat permettant l'exercice d'une profession de la santé ou paramédicale.

Cet enseignement constitue une première formation à la psychologie et à la sociologie. L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre et d'articuler les grandes problématiques et les concepts fondamentaux qui organisent ces deux disciplines (jalons historiques, théories fondatrices, grands domaines de la recherche, présentation des principales méthodes et exemples d'applications). L'inscription à cette unité d'enseignement est obligatoire pour les étudiants rejoignant la formation via une validation d'acquis (autre diplôme) ou une validation d'acquis d'expérience (expérience professionnelle). Elle est également fortement conseillée pour les étudiants n'ayant jamais suivi d'enseignement de psychologie et de sociologie.

Introduction à la psychologie : A partir d'un questionnement sur les origines de la psychologie, trois disciplines seront présentées : la psychologie clinique, la psychologie cognitive et la psychologie du développement. Il s'agit de permettre aux étudiants de prendre connaissance de la diversité et la richesse des problématiques et des approches théoriques, mais aussi de distinguer les deux principales méthodes utilisées : la méthode clinique et la méthode expérimentale.

Bibliographie :

Benedetto, P. (2004). *Introduction à la psychologie*. Paris, Hachette.
Lieury, A. (2000). *Introduction à la psychologie*. Paris, Dunod.

Introduction à la sociologie : Dans un premier temps, après avoir essayé de définir ce qui caractérise le questionnement sociologique, nous verrons de quels types de préoccupations a émergé cette science. Dans un second temps, nous étudierons plus particulièrement deux auteurs qu'on peut appeler en Europe continentale les pères fondateurs de cette discipline : Émile Durkheim et Max Weber. Ces deux auteurs nous permettront d'interroger les deux paradigmes qui structurent encore le champ sociologique : l'autonomie de l'individu et l'autonomie du social.

Bibliographie :

Corcuff, P. (1995). *Les nouvelles sociologies*. Paris, Nathan; 128 p. «128».
Durand, J.-P. et Weil, R. (1997). *Sociologie contemporaine*. Paris, Vigot; 776 p.

Responsable et intervenants dans l'UE :

J.-M. TISSOT, Docteur en psychologie, ATER (UAG)

M.BELAISE, Chargé de cours (UAG)
A. JOUY, MCF (UAG)
N.LAMIC, Chargé de cours (UAG)
J.BROCHE-JARRIN, Chargée de cours (UAG)

LICENCE LSH – MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION
PARCOURS GENERAL – Semestre 5

UEO1 : Sociologie de l'éducation (SOC) Note plancher (08/20)

L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre, à travers l'étude des principales théories, que la socialisation n'est pas un état mais un processus qui se prolonge tout au long de la vie (socialisation primaire et secondaire). L'accent sera porté sur deux agents de socialisation essentiels : la famille et l'école. En second lieu il s'agit également de développer chez les étudiants des compétences en matière d'analyse des inégalités sociales de réussite dans le système scolaire français.

Pré-requis : L'enseignement d'introduction à la sociologie et à la psychologie sociale (EC de l'UEO Personne et Société de la mention LCS).

UO1 ECa. Eduquer pourquoi et pour quoi faire ? A. JOUY, MCF (UAG)
12 h CM - 12 h TD **Examen terminal** **76 h de travail personnel**

Nous interrogerons la question de l'éducation et de la formation comme une question philosophique. Ce qui implique avant tout d'interroger quelques notions a priori évidentes qui sont les arrières-plans non problèmatisés de l'ensemble de nos discours et pratiques. Nous le ferons d'abord pour le champ de l'éducation puis pour celui de la formation des adultes.

Bibliographie :

Reboul, O. (1995). *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Paris, PUF.
Legrand, L. (1988). *Les politiques de l'éducation*. Paris, PUF ; « Que sais-je ? ».
Laval, C. (2003). *L'école n'est pas une entreprise, le néolibéralisme à l'assaut de l'enseignement public*, La Découverte.
Education permanente (1994). « Le questionnement éthique », n° 121.

UO1 ECb. Inégalités sociales, inégalités scolaires M. TONDELLIER, MCF (UAG)
12 h CM - 12 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

Ce cours propose d'aborder de façon descriptive et analytique la question des inégalités sociales et de l'impact de ces inégalités sociales sur la scolarisation (enseignement primaire, secondaire, supérieur). Un des objectifs de ce cours est de rappeler que l'école ne fonctionne pas en apesanteur sociale, mais oeuvre dans un monde social traversé d'inégalités entre les individus. Après une définition de l'objet, on verra dans une première partie du cours, les liens entre la notion d'« inégalités sociales » et le concept sociologique de « stratification sociale ». A la suite de ces fondements théoriques, une deuxième partie du cours s'attachera à présenter les différents champs des inégalités sociales. Leurs manifestations dans le champ scolaire seront plus particulièrement détaillées dans une troisième partie du cours. La conclusion abordera les différentes analyses sociologiques produites sur le sujet, en lien – notamment – avec la problématique du « système des inégalités sociales ».

Bibliographie :

Bihr, A. et Pfefferkorn, R. (1995). *Déchiffrer les inégalités*. Paris, Syros; 576 p.
Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La Reproduction.* Paris, Éditions de minuit; 280 p.
Dubet, F. (2004). *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?* Paris, Seuil; 96 p.

UEO2 : Enseignement et apprentissages (ENAP)

Cette UE comprend une première partie traitant des contributions de psychologie cognitive et la psychologie du développement aux problématiques de l'enseignement et des apprentissages. D'autre part, la partie du cours consacrée aux approches didactiques a pour objectif d'aider les étudiants à réfléchir sur la question suivante : « Comment optimiser l'apprentissage qui est en fait une appropriation et une construction chez les apprenants ? ».

Pré-requis : L'enseignement d'introduction à la psychologie (EC de l'UEO Personne et Société de la mention LCS).

UEO2 ECa. Psychologie cognitive et du développement J.-M. TISSOT, ATER (UAG)
12 h CM - 12 h TD **Examen terminal** **76 h de travail personnel**

La psychologie cognitive et la psychologie du développement constituent deux disciplines-ressources de la psychologie de l'éducation. L'objectif de l'EC est de permettre aux étudiants de conceptualiser les problématiques de l'apprentissage et de l'enseignement à partir des théories et des méthodes développées par ces disciplines. Trois théories fondatrices de la psychologie du développement seront présentées (les théories de Piaget, Vygotski et Wallon) puis deux perspectives théoriques actuelles (le développement des compétences précoces et le cognitivisme développemental). Les relations entre le développement cognitif et les apprentissages envisagées par ces théories seront examinées.

Bibliographie :

Chanquoy, L., Negro, I. (2004). *Psychologie du développement*. Paris, Hachette.
Roulin, J.-L. (2006). *Psychologie cognitive.* Paris, Bréal.

UOE2 ACb. Approches didactiques H. WEN, MCF (UAG)
12 h CM - 12 h TD **Examen terminal** **76 h de travail personnel**

Nous nous limiterons à la didactique des langues étrangères (DL).

CM : Après une introduction générale à la DL, nous examinerons les différentes méthodologies dans l'histoire de la DL. Nous parlerons ensuite des processus d'apprentissage, des processus d'enseignement et de leurs interactions tout en mettant l'accent sur les stratégies d'apprentissage et d'enseignement. Nous étudierons enfin quelques approches innovantes (« *Suggestopedia* », « *Silent way* »…) ainsi que l'apport des TICE (Technologies de l'Information et de la communication pour l'Education) et la politique linguistique.

TD : Les étudiants sont invités à faire des exercices et des exposés. Ils participeront également à des mini-apprentissages « simulés » des langues inconnus.

Bibliographie/webographie :

Cuq J.-P. (dir.) (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, CLE international.
Cyr P. (1996). *Les stratégies d'apprentissage.* Paris, CLE international.
Martinez P. (1996). *La didactique des langues étrangères.* Paris, PUF.
Meirieu Ph. (1991). *Apprendre…oui, mais comment ?* Paris, ESF.
Porcher L. (2004). *L'enseignement des langues étrangères.* Paris, Hachette.
Puren C., Bertocchini P. & Constanzo E. (1998). *Se former en didactique des langues*. Paris, Ellipses.
http://www.aplv-languesmodernes.org
http://alsic.u-strasbg.fr
http://www.fdlm.org

UEP1 : Didactique des disciplines Un cours au choix

24 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

Langue étrangère (LE) H. WEN, MCF (UAG)

Ce cours se présente sous la forme d'un apprentissage réflexif d'une langue inconnue (en l'occurrence, le chinois mandarin). Son objectif est d'amener les étudiants à approfondir leur réflexion sur le processus d'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère à travers une situation réelle d'apprentissage. Lors du cours, les étudiants apprendront les rudiments de la langue. Ils devront en outre analyser leur situation, leurs pratiques et les stratégies

qu'ils mettront en place pour réussir cet apprentissage. Ils analyseront également les approches et les méthodes et les stratégies de l'enseignante.

Bibliographie/webographie :

Bellassen J. (1989). *Méthode d'initiation à la langue et à l'écriture chinoises.* Paris, La Compagnie.
Bellassen J. (1995). *Les idéogrammes chinois ou l'empire du sens.* Paris, You-Feng.
Dallidet M. (réd.) (2001). *Dictionnaire chinois-français du chinois parlé.* Centre de Recherches Linguistiques sur l'Asie Orientale. Paris, You-feng.
Hoa M. (1999). *C'est du chinois !* Paris, You-Feng.
http://www.lechinois.com
http://www.zhongwen.com
http://www.bbc.co.uk/languages/chinese/real_chinese/

Langue et culture régionale (LCR) M. DISPAGNE, MCF (UAG)

Etude des notions en jeu en contexte de didactique LCR : typologies des erreurs linguistiques et communicatives et pédagogie corrective (pédagogie de l'erreur) ; stratégies d'apprentissage et public(s) ; interculturalité et didactique LCR.

Bibliographie :

Renaud A. (2004). *Palé kréyol, Manuel d'apprentissage du créole*. Garneau International.
Bernabé J. (2000). *Grammaire du créole martiniquais en 50 leçons.* Paris, L'Harmattan.

Didactiques des disciplines – Sciences (SI) N. BOULEAU (IUFM)

Analyse des discours scientifiques et non scientifiques. Définition des notions de didactique d'une discipline, triangle didactique, situation didactique et a-didactique, variable didactique, zone proche de développement, difficultés et obstacles, transposition didactique, champs conceptuels, changement conceptuel.

Objectif visé : la capacité à mobiliser ces concepts dans l'analyse de situations d'apprentissage du niveau de l'école primaire (donc sans difficulté notionnelle des étudiants non scientifiques), notamment dans le domaine des mathématiques.

Moyens : analyses de séances en classe, de productions d'élèves, de préparations de séances et de programmes d'enseignement au niveau de l'école primaire.

Bibliographie : *Il est difficile de trouver des ouvrages appropriés à cette option, on peut noter cependant avec les réserves correspondantes* :

Josuha S. et J.-J. Dupin (rééd. 2003). *Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques*. Paris, PUF. [niveau beaucoup plus élevé que celui de l'option]
Briand J. et M.-C. Chevalier (1995). *Les Enjeux didactiques dans l'enseignement des mathématiques*. Paris, Hatier. [Difficile à trouver]
Descaves A. (2007). *Le manuel Mathématiques du PE2*. Paris, Hachette. [Un peu trop inscrit dans le contexte du professionnel des professeurs des écoles en 2007]

UEP2 : Questions Spécifiques (QS) Un cours au choix Note plancher (08/20)

24 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

Formation des adultes (FDA) M. DISPAGNE, MCF (UAG)

Les enseignements de cette UE ont pour but de permettre aux étudiants de connaître les différentes étapes de la construction du système de la formation professionnelle continue et ses grandes structures. Ils ont aussi pour objectif de leur permettre de comprendre, à travers l'étude de recherches menées en psychologie notamment, la nécessité d'une pédagogie spécifique pour les adultes. Seront plus particulièrement étudiés : l'évolution et la structure du système de la formation continue, la spécificité de la pédagogie des adultes,

les méthodes actives en formation, le groupe en formation, la méthodologie de construction d'une séquence pédagogique.

Bibliographie :

Maubant Ph. (2004). *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*. Paris, PUF.
Olry P., Laot F. (2005). *Éducation et Formation des adultes*. INRP.

Education comparée (EC) D. GROUX, Professeure (UAG)

Cette UEP sera consacrée à l'analyse comparée de l'évolution et du fonctionnement des systèmes éducatifs dans de nombreux pays. On s'intéresse aux différents aspects du système éducatif: la structure, l'organisation et l'évaluation des différents systèmes d'enseignement, la gestion et le financement de l'éducation, ainsi que les contenus de l'enseignement. La comparaison a pour objet de repérer et d'analyser les ressemblances et les différences entre des faits éducatifs en s'appuyant sur le contexte politique, économique, social, culturel. À partir de plusieurs thématiques (la formation des enseignants, l'évaluation, l'interculturalité, les valeurs, les pratiques…) on tentera de dégager une approche méthodologique des comparaisons internationales des systèmes éducatifs.

L'éducation comparée sera également présentée comme un domaine interdisciplinaire faisant appel aux méthodes et aux résultats de plusieurs disciplines des sciences sociales (sociologie, droit, économie, sciences de l'éducation).

Bibliographie :

Groux D., Porcher L. (1997), *L'Éducation comparée,* Paris, Nathan Pédagogie.
Van Daele H. (1993), *L'Éducation comparée*, Paris, PUF, Coll. "Que sais-je ?"

Origine et évolution de l'Ecole sous la République M. TONDELLIER, MCF (UAG)

Après une présentation des grandes dates de la construction de l'Ecole depuis la Première République jusqu'aux « guerres scolaires », on verra comment s'opère la séparation de la scolarité en deux ordres scolaires distincts (le primaire et le secondaire). Cet enseignement propose de comprendre comment et pourquoi, sous la République, l'Ecole devient une « affaire d'Etat ». Une partie du cours aborde plus spécifiquement la question de la construction de l'institution scolaire en Martinique.

Bibliographie :

Lelièvre, C. (1990). *Histoire des institutions scolaires (depuis 1789)*. Paris, Nathan; 238 p.
Prost, A. (1968). *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*. Paris, Armand Colin; 524 p.

UEC : Unités d'enseignement complémentaires

Outil informatique et multimédia (OIM) M. TONDELLIER MCF (UAG)

12 h TD **Contrôle continu** **38 h de travail personnel**

Cet enseignement poursuit et complète les enseignements dispensés en L1 et L2 (notamment le C2I). Les OIM deviennent à partir de la Licence 3 **disciplinaires**. Ils visent à offrir aux étudiants des compétences pratiques et directement applicables dans les différents champs des sciences de l'éducation. Plusieurs séquences seront abordées au cours du semestre. Les OIM de Master 1 s'inscrivent dans la continuité de cet enseignement.

- Mobiliser les ressources électroniques de SED à l'UAG. Après le contrôle de l'activation du compte UAG Webmail et les contrôle de l'activation du compte e-UAG, présentation des Sciences de l'Education sur e-UAG : Inscription aux cours, Forum, courriel, Wiki, Travail en groupe.

- Recherche bibliographique en ligne : les sources francophones. En lien avec la bibliothèque universitaire, les étudiants sont formés à l'utilisation des ressources bibliographiques en ligne. L'objectif de cette formation est d'amener les étudiants à prendre conscience du potentiel des publications scientifiques en ligne.
- Mise en page d'un questionnaire : en complément de l'enseignement consacré au questionnaire (UEP 5, second semestre), cette séquence d'enseignement vise à initier les étudiants à la présentation de questionnaires d'enquête en attirant sur l'importance, pour un meilleur recueil des données, d'une mise en page efficace de l'outil.

Langue vivante étrangère (LVE)

12 h TD **Contrôle continu** **38 h de travail personnel**

Anglais, enseignant (à compléter) :
Espagnol, enseignant (à compléter) :

Méthodologie documentaire **Enseignement en ligne**

Contrôle continu (en ligne) **38 h de travail personnel**

Les objectifs de cet enseignement à distance (en ligne, sans présentiel) sont la connaissance de l'espace documentaire, du fonds et du fonctionnement de la BU, la maîtrise des outils bibliographiques et l'apprentissage des notions bibliographiques.
Pré-requis : maîtrise rudimentaire en informatique.

Méthodologie Disciplinaire M. MAVINGA, Chargée de cours, formatrice à l'IUFM

12 h TD **Contrôle continu** **38 h de travail personnel**

Il s'agit de familiariser l'étudiant avec la terminologie statistique et de l'initier aux méthodes de traitement des données statistiques. Les étudiants devront être capable de lire, interpréter et construire tableaux et représentations graphiques, effectuer des calculs de base sur des données (pourcentages, effectifs cumulés et fréquences cumulées).

Bibliographie :

Escofier B., Pagès J. (1997). *Initiation aux traitements statistiques.* Presses Universitaires de Rennes ; 263 p.

BEAUFILS B. (2002). *Statistiques descriptives appliquées à la psychologie : exercices résolus*. Editions BRÉAL ; 191 p.

LICENCE LSH – MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION
PARCOURS GENERAL – Semestre 6

UEO3 : Histoire de l'éducation (HIS) — Note plancher (08/20)

UO3 ECa. Epoque ancienne et classique — M. BELAISE, Chargé de cours (UAG)
12 h CM - 12 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

UO3 ECb. Epoque moderne — M. BELAISE, Chargé de cours (UAG)
12 h CM - 12 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

Il s'agit de familiariser l'étudiant avec l'histoire des idées, précisément dans le champ de l'éducation. Le rendre conscient qu'une réflexion philosophique à l'égard de l'éducation a été, et est, une nécessité pour inventer l'avenir quant aux problématiques éducatives. Cette sensibilisation à la philosophie de l'éducation répond à la demande moderne de sens, ainsi qu'aux besoins d'accompagnement axiologique de la pédagogie.

Connaissance des grandes figures pédagogiques, de l'Antiquité hellénique à l'époque postmoderne en passant par le Moyen-Âge : contexte historique, questionner le sens et les raisons des mouvements d'idées

Bibliographie :

Non renseigné par l'enseignant. S'adresser directement à lui (belaise.max@wanadoo.fr).

UEO4 : Développement de la personne et lien social (DPLS)

Les enseignements de cette UE ont pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances fondamentales et méthodologiques relatives aux champs disciplinaires de la Psychologie sociale et clinique, compte tenu des applications des connaissances fondamentales et méthodologiques de ces disciplines en pédagogie et dans le domaine de la Formation. En fin de Licence, un étudiant doit être capable de se repérer dans les orientations de la Psychologie sociale et de la psychologie clinique.

UEO4 ECa. Psychologie sociale — N. LAMIC, Chargé de cours
12 h CM - 12 h TD **Examen terminal** **76 h de travail personnel**

Ce cours a pour objet une introduction générale à la psychologie sociale. Il est organisé à partir d'une présentation des grands auteurs qui ont contribué à la formation de la psychologie sociale en tant que discipline scientifique. Ce cours montre comment cette discipline, après avoir pris naissance en Europe, s'est développée aux Etats-Unis, pour ensuite revenir vers l'Europe, après la seconde guerre mondiale. C'est ainsi que nous étudierons les grands courants de pensée (associationnisme, cognitivisme…) qui ont successivement dominé le champ de la recherche et de l'explication des phénomènes étudiés en psychologie sociale. Nous examinerons également les principales méthodes d'analyse et outils de recueil de données utilisés au sein de cette discipline. L'étude des résultats spectaculaires obtenus par des travaux expérimentaux conduits en psychologie sociale, constituera aussi un axe de travail pour l'organisation des séances de travaux dirigés destinés à montrer la diversité des orientations et le dynamisme de cette discipline scientifique encore jeune..

Bibliographie :

Lévy A. (1962). *Psychologie sociale, Textes fondamentaux anglais et américains*. Paris, Dunod. [Ce livre date un peu mais il est intéressant pour la connaissance de certains auteurs importants.]

Ionescu S. et Blanchet A. (dir.) (2006). *Psychologie sociale*. Paris, PUF.

Cerclé A. et Somat A. (2005). *Psychologie sociale*. Paris, Dunod.

UEO4 ECb. Psychologie clinique — J. BROCHE-JARRIN, Psychologue, Chargée de cours
12 h CM - 12 h TD **Examen terminal** **76 h de travail personnel**

L'objectif de ce cours est de transmettre aux étudiants les connaissances de base dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence. En termes de compétences, les étudiants seront formés méthodologiquement et théoriquement à la psychologie clinique. Les étudiants feront l'acquisition d'une culture scientifique.

Bibliographie :

Freud S. (1903). *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot 1997.
Golse B. (2001). *Le développement affectif et intellectuel de l'enfant*, Paris, Masson (3e édition)
Mazet Ph., Stolerus (1988). *Traité du nourrisson et du jeune enfant*, Paris, Masson.
Pédinielli J.-L. (1994). *Introduction à la psychologie clinique*, Paris, Nathan.

UEP3 : Approches contemporaines du système scolaire (ACSS)

Note plancher (08/20)

A partir d'une approche socio-historique, les étudiants devront acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux, historiques, économiques et politiques à la base de l'évolution et des changements imputés au système scolaire français depuis un siècle.

UEP3 ECa. Politiques éducatives M. TONDELLIER, MCF (UAG)
8 h CM - 8 h TD **Contrôle continu** **45 h de travail personnel**

Dans ce cours, seront particulièrement présentées les politiques éducatives caractérisant la période de centralisation du système éducatif français.

Bibliographie :

Ball, S. J. (1994). *Education Reform.* Buckingham & Bristol, Open University Press; 164 p.
Lelièvre, C. (2002). *Les politiques scolaires mises en examen. Douze questions en débat*. Issy-les-Moulineaux, ESF; 208 p.
Van Zanten, A. (2004). *Les Politiques d'éducation*. Paris, PUF; 128 p. «Que sais-je ?».

UEP3 ECb. Massification et démocratisation au XXe siècle A. JOUY, MCF (UAG)
8 h CM - 8 h TD **Examen terminal** **45 h de travail personnel**

Nous démêlerons les enjeux économiques et politiques de la massification de l'enseignement puis nous analyserons la place grandissante de la raison économique en éducation et les paradoxes et apories qui en découlent.

Bibliographie :

Raynaud, P. et Thibaud, P. (1990). *La fin de l'école républicaine*. Paris, Calmann-Lévy.
Nique, C. et Lelièvre, C. (1993) *La République n'éduquera plus*. Paris, Plon.
Mugliani (1993) *L'école ou le loisir de penser*. Paris, CNPD.
Télémaque (Revue du CRDP Bourgogne) (1996), n° 6, Juin : « Savoir et émancipation »

UEP4 : Statistiques appliquées à l'éducation (STAT)

Cet enseignement vise à faire acquérir les outils essentiels de traitement des données en sciences humaines et sociales.

UEP4 ECa. Statistiques descriptives F. LOUIS-SYDNEY, Chargée de cours, ingénieure au Rectorat
8 h CM - 8 h TD **Examen terminal** **45 h de travail personnel**

Résumer une distribution par des tableaux, des graphiques, des indices de position et de dispersion – étude de la loi normale.

Bibliographie :

Beaufils, B. (1996). *Statistiques appliquées à la psychologie. Statistiques descriptives (Tome 1)*. Paris, Bréal : « Lexifac »
Couty F., Debord J., Fredon D. (2007). *Mini-manuel de Probabilités et Statistique*. Paris, Dunod ; 246 p.

UEP5 4Cb. Statistiques inférentielles M. MAVINGA, Chargée de cours, **consultante** formatrice
8 h CM - 8 h TD **Examen terminal** **45 h de travail personnel**
Limites de confiance de la moyenne - Tests d'hypothèses sur des moyennes et des fréquences

Bibliographie :

Beaufils, B. (1996). *Statistiques appliquées à la psychologie. Statistiques inférentielles (Tome 2)*. Paris, Bréal : « Lexifac »

Guégen N. (2006). *Statistique en psychologie*. Paris, Dunod ; 153 p.

UEP5 : Initiation à l'enquête en sciences sociales (ENQ)

L'objectif de cet enseignement est une initiation à la fois théorique et pratiques à deux techniques d'enquêtes en sciences sociales : l'entretien et questionnaire.

UEP5 ECa. L'entretien M. TONDELLIER, MCF (UAG)
8 h CM - 8 h TD **Contrôle continu** **45 h de travail personnel**

Ce cours propose une initiation à une technique de recherche en sciences sociales dont l'appellation générique est l'« entretien ». On verra que l'entretien en sciences sociales diffère du sens que lui prête le sens commun ou encore pourquoi il diffère des pratiques du travail social. Après avoir situé la technique dans la démarche de recherche du chercheur en sciences sociales, on décrira les différents types d'entretiens et leurs champs de pertinence avant d'évoquer, en conclusion, les méthodes complémentaires de recueil de données. Dans le cadre du contrôle continu, les étudiants seront invités à mettre en pratique leurs nouvelles compétences.

Bibliographie :

Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris, Nathan; 128 p. « 128 ».

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1988). *Manuel de Recherches en sciences sociales*. Paris, Dunod; 270 p.

UEP5 ECb. Le questionnaire F. SAINTE-ROSE, Chargé de cours (UAG)
8 h CM - 8 h TD **Contrôle continu** **45 h de travail personnel**

Il s'agira d'aborder les différentes étapes d'élaboration d'un questionnaire. On insistera plus particulièrement sur la recherche d'indicateurs pertinents, leur traduction en questions et le choix de la forme des questions la plus adéquate.

Bibliographie :

Non renseigné par l'enseignant. S'adresser directement à lui (Fernand.Sainte-Rose@martinique.univ-ag.fr).

LICENCE LSH – MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION
PARCOURS FLE – Semestre 6

Les étudiants inscrits en parcours FLE suivent les enseignements d'ossature avec les étudiants de L3 parcours général. Certaines unités d'enseignement (UEP) sont spécifiques au parcours FLE. Les UEP listées ci-dessous, remplacent – pour les étudiants inscrits en parcours FLE – les UEP du parcours général. Attention, le parcours FLE compte une UEP supplémentaire (UEP 6). **Pour le détail de l'architecture des enseignements de FLE, se reporter au tableau p. 5.**

UEP1 : FLE 5.1 Enseigner et apprendre des langues étrangères : concepts, méthodes et pratiques — Céline Loreau

15 h CM - 9 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

L'apprentissage des langues étrangères : fondements, principes et questionnements. Le FLE : définitions, transformations et institutions.

Bibliographie :

Bérard, E. (1991). *L'approche communicative : théorie et pratiques,* Clé international.
Cadre européen commun de référence pour les langues, Didier, 2001.

UEP2 : FLE 5.2 Initier à des cultures étrangères : références et activités — Note plancher (08/20) — Renaud Dumont

15 h CM - 9 h TD **Contrôle continu** **76 h de travail personnel**

Analyse de représentations et de pratiques culturelles. Corpus en provenance des médias, des spectacles et des méthodes.

Bibliographie :

Demorgon, J. (2005). *Critique de l'interculturel à l'horizon de la sociologie*, Ed. Economics Anthropos

UEP3 : FLE 6.1 Créativité et apprentissage des langues — Note plancher (08/20) — Céline Loreau – Lionel Martin

20 h CM - 12 h TD **Contrôle continu** **90 h de travail personnel**

Analyse, observation, pratiques et production de simulations, jeux de rôles, dramatisation, jeux linguistiques...

Bibliographie :

Caré, J-M. et Debyser, F. (1991), *Jeu, langage et créativité ; les jeux dans la classe de français.* Paris, Hachette.
Yaiche, F. (1996). *Les simulations globales : mode d'emploi.* Paris, Hachette.

UEP6 : FLE 6.2 Enseigner le français en milieu plurilingue — Céline Loreau

20 h CM - 12 h TD **Contrôle continu** **90 h de travail personnel**

Introduction notionnelle (FLS, français de scolarisation) ; analyse de démarches et d'itinéraires d'apprentissage du français en milieu plurilingue.

Bibliographie :

Duverger, J. (2005). *L'enseignement en classe bilingue*. Paris, Hachette ; « Collection F ».
Wambach, M. (2001). *Méthodologie des langues en milieu multilingue*, Bruxelles, CIAVER.

Admis, ajourné et défaillant

En fin de semestre, la publication des résultats utilise les termes et codes suivants :

- **Admis (ADM) :** l'unité d'enseignement UE est acquise. La moyenne est obtenue soit dans les différents éléments constitutifs, soit par compensation entre éléments constitutifs.
- **Ajourné (AJ) :** la moyenne n'est pas obtenue, ni arithmétiquement, ni par compensation ou la note se situe en dessous de la note plancher.
- **Défaillant (DEF) :** Une absence à l'examen terminal (ET) ou en contrôle continu (CC) ne voit pas l'attribution d'un zéro mais de la mention « défaillant ». Dans ce cas, la moyenne de l'UE et du semestre ne peut pas être calculée. Le cas échéant, l'étudiant est alors invité a repasser à l'examen à la session de rattrapage.

6. Examens et contrôles continus

Inscriptions pédagogiques. Les étudiants doivent impérativement s'inscrire aux enseignements qu'ils désirent suivre les enseignements et participer aux évaluations qui leurs sont liées. Cette inscription se fait en ligne à l'adresse suivante : http://ipweb.martinique.univ-ag.fr/inscription/2008/formation/
Pour éviter toute mauvaise surprise, nous invitons les étudiants faire un tirage papier de cette inscription et de le conserver dans ce livret. Une page récapitulative des inscriptions aux UE peut également être complétée dans ce livret (p.20). Attention ! Une **date limite** est fixée pour les inscriptions pédagogiques.
Examen terminal : Il s'agit d'examens sur table qui sanctionnent la validation d'unités d'enseignement en fin de semestre.
Contrôle continu : les notes de contrôle continu sont calculées sur la base de deux notes. Une note de contrôle continu informel (CCI ou CC1) et une note de contrôle continu formel (CCF ou CC2). Chaque note compte pour moitié dans la note finale. L'organisation du CC est laissée aux enseignants. En règle générale, le CCI se déroule en cours de semestre et les CCF. Les contrôles continus se font sur le temps d'enseignement.
« Note plancher » : Une « note plancher » est attribuée à certaines UE. Cela signifie que ces UE doivent être obtenues avec une note supérieure ou égale à cette note. Les notes peuvent se compenser entre éléments constitutifs, mais pas entre UE. Il est tout à fait envisageable qu'un étudiant ayant 11 de moyenne générale ne voit pas son semestre validé car ajourné à une UE comportant une « note plancher ». Les « notes planchers » signalent les enseignements fondamentaux de la discipline.
Consultation des copies. En fin de session, les étudiants sont invités à consulter leurs copies de contrôles continus formels et d'examens terminaux. La vocation de cette séance est de permettre aux étudiants de dialoguer avec leurs enseignants sur les problèmes rencontrés dans leurs copies. La copie de CCI est généralement rendue en cours de semestre, l'étudiant peut la conserver. La consultation de copie permet à la marge de contrôle qu'il n'y a pas d'erreur flagrante au niveau de la notation (addition des points, report de notes). Tout étudiant cherchant à négocier sa note, quelle qu'en soit la raison, sera éconduit. En cas de problèmes avérés rencontrés par l'étudiant des procédures existes, voir ci-dessous.
Jury d'examen. En jury d'examen composé d'au moins cinq enseignants et chargés de cours est réuni chaque fin de session pour valider les résultats de la session. Le jury a autorité pour délibérer sur les cas litigieux.
Affichage et convocation. Les dates des contrôles continus formels et des examens terminaux sont officiellement communiquées par voie d'affichage dans un délai d'au moins quinze jours avant le contrôle ou l'examen. Les étudiants bénéficiant du régime salarié doivent retirer en fin de semestre

leur convocation aux examens terminaux auprès du portail SHS. Ils sont prévenus de la date de retrait de leurs convocations par voie d'affichage.

7. En cas de problème

Accident de la vie. En cas d'absence à un CC ou à examen terminal pour un motif avéré (décès d'un proche, hospitalisation de l'étudiant, *etc.*) contacter **au plus vite** le portail SHS et le responsable de formation. Un problème du type « panne de voiture » n'est pas un cas avéré.
Réclamation. L'administration, le portail SHS, les enseignants et le responsable de jury veillent au bon déroulement des examens et du calcul des moyennes.
Il peut toutefois arriver qu'une erreur se glisse dans le processus de calcul des moyennes (lors du report des notes, UE validée dans une autre discipline, *etc.*). Dans ce cas, une **fiche de réclamation** est à votre disposition à l'accueil de la faculté. Elle doit être complétée et confiée au portail dans la semaine qui suit l'affichage des résultats des semestres. Chaque fiche est visée à la fois par l'administration et par le responsable de formation.

8. A qui vous adresser ?

Du point de vue de la division des tâches, la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines de l'UAG comprend deux types de personnels. D'une part les personnels administratifs et techniques, d'autre part les personnels enseignants (Professeur, Maître de conférence, PRAG, Chargés de cours). **Tous ces personnels sont à votre service** pour vous aider à réaliser vos projets au sein de l'UAG dans le cadre du règlement de l'université.
Les enseignants-chercheurs (professeur, maître de conférences, PRAG). Les enseignants-chercheurs divisent leur temps de travail entre l'enseignement (cours/TD) et des activités de recherche. Ils assument **la responsabilité pédagogique** de leurs enseignements. Ils assument également des **responsabilités administratives** (responsable de filière ou responsable d'année) ou politique au sein de l'université (membre des différents conseils).
Les chargés de cours. Les chargés de cours assurent des charges d'enseignement en renfort des enseignants-chercheurs ou sur des points spécifiques liés à leur expertise professionnelle. Diplômés du supérieur et/ou professionnel, ils sont recrutés après évaluation par une commission de spécialistes.
Les personnels administratifs. Les personnels administratifs assurent le bon déroulement des enseignement (mise à disposition des salles, entretien des locaux), veillent au bon déroulement du suivi administratif des étudiants (inscriptions, inscriptions pédagogiques et aux examens, calcul des moyennes, édition des procès verbaux des jury d'examens, *etc.*). Ils sont, généralement, vos premiers interlocuteurs.
En cas de problème d'ordre pédagogique (contenus de cours, organisation du cours, problème d'ordre pédagogique, évaluation, *etc*) :

- Adressez-vous en premier lieu à votre enseignant
- Si vous ne parvenez pas à résoudre cette question, contactez votre responsable d'année
- Si le problème persiste, contactez votre responsable de filière

En cas de problèmes d'ordre administratif :

- Adressez-vous au Portail SHS
- Si vous ne parvenez pas à résoudre cette question, contactez votre responsable d'année
- Si le problème persiste, contactez votre responsable de filière

Au besoin, le responsable de filière fera appel aux services de la scolarité voire à l'arbitrage du directeur du DEPA ou du doyen de la faculté.

Conseil de bon sens. Pour des questions importantes ou nécessitant de la part de vos interlocuteurs des recherches d'informations (donc une réponse non-immédiate), faites une **demande écrite** et, en la remettant, demandez le temps qu'il faudra pour la traiter. Au besoin, relancez votre interlocuteur une fois ce délai écoulé. Pour une question factuelle une demande orale suffit. Evitez par exemple de poser des questions administratives à vos enseignants entre deux cours ou inversement : vous risquez de vous voir adressée une réponse erronée ou partielle, votre demande risque d'être oubliée.

9. Instructions concernant le déroulement des examens (épreuves écrites) [Extraits]

Article 1. Chaque candidat doit se présenter à la salle d'examen indiquée sur le tableau d'affichage une demi-heure avant le début des épreuves, muni de sa carte d'étudiant […] et occuper la place qui lui a été assignée (voir n° de table sur la liste des étudiants admis à composer affichée à l'entrée de la salle). Les candidats ne peuvent entrer dans les salles d'examen qu'en présence des surveillants.
Article 2. Il est interdit d'utiliser pendant l'examen des feuilles de composition et de brouillon autres que celles fournies par l'administration universitaire Les notes manuscrites, imprimées ou dactylographiées, les livres ou brochures sont interdits. Les étudiants qui auraient des documents prohibés sont invités à les remettre sur le bureau du professeur de surveillance avant le début des épreuves. Seuls sont acceptés les documents dont l'usage a été expressément autorisé par le professeur ayant proposé le sujet (mention écrite de cette autorisation est faite sur le sujet d'examen).
Article 3. La correction des épreuves étant anonyme, les candidats devront dans la partie supérieure écrire très lisiblement leur nom, prénoms, numéro de table, session et la nature de l'épreuve. La feuille de composition et les feuilles intercalaires ne devront porter aucune mention, ni signature, sous peine d'annulation.
Article 4. Aucun candidat retardataire pour quelque motif que ce soit ne pourra prendre part aux épreuves dès l'instant où l'enveloppe contenant les sujets aura été ouverte.
Article 5. Une fois les sujets distribués, les candidats ne seront autorisés à quitter définitivement la salle qu'après un délai d'une heure (à compter de la distribution du sujet). En cas de demande de sortie pour aller aux toilettes, la durée de l'absence sera notée et il en sera tenu compte lors de la délibération. L'étudiant qui aura demandé à sortir pour aller aux toilettes et qui sera signalé hors des abords immédiats de la salle d'examen pourrait voir sa copie annulée.
Article 6. Toute fraude ou tentative de fraude sera mentionnée au procès-verbal de déroulement de l'épreuve. Il sera contresigné par l'auteur ou les auteurs de la fraude. Les documents ou matériel seront confisqués. Les candidats qui n'observeraient pas le silence le plus complet pendant la durée de l'épreuve encourront la même sanction.
Article 7. Tout candidat qui décide d'abandonnée au début ou en cours d'épreuve ne sera autorisé à quitter la salle d'examen qu'une heure après le début de l'épreuve. Il devra remettre obligatoirement sa copie même s'il n'a rien rédigé.
Article 8. Tous les candidats, en sortant de l'épreuve, devront signer la liste d'appel en remettant leur copie fût-elle blanche et vérifier que le haut de celle-ci est bien rempli avant de la remettre. Les brouillons, ne donnant pas lieu à la correction, ne seront pas ramassés. Seuls sont éventuellement joints à la copie anonymée les documents d'examens annexes (cartes, questionnaires, *etc*) dûment prévus. […].

10. Inscription pédagogique et inscription aux examens

Nom : ..... **Nom marital :** ....
Prénoms : ..... **Code étudiant (INE) :** .....
Tél. fixe : ..... **Tél. portable :** ....

L3 SED - Semestre 5

Codes	Intitulés	Eléments constitutifs	Déjà obtenu	Inscription aux UE
UEO1	**Sociologie de l'éducation (SOC)**	- ECa. Socialisations	☐	☐
		- ECb. Scolarisation et inégalités sociales	☐	☐
UEO2	**Enseignement et apprentissages (ENAP)**	- ECa. Psychologie cognitive et du développement	☐	☐
		- ECb. Approches didactiques	☐	☐
UEP1	***Didactique des disciplines (DID : 1 au choix)***	- Langue étrangère (LE)	☐	☐
		- Langue et culture régionales (LCR)	☐	☐
		- Sciences (SCI)	☐	☐
		**LCS FLE 5.1 Concepts méthodes et pratiques	☐	☐
UEP2	***Questions spécifiques (QS : 1 au choix)***	- Formation des adultes (FDA)	☐	☐
		- Handicaps et éducation spéciale (HES)	☐	☐
		- Violence en milieu scolaire (VMS)	☐	☐
		- Politiques éducatives (PE)	☐	☐
		**LCS FLE 5.2 Initier à des cultures étrangères	☐	☐
UEC	**UE Complémentaires**	- OIM (Informatique pour les Sciences humaines et sociales 2)	☐	☐
		- Langue vivante étrangère (LVE) Anglais Espagnol	☐	☐
		- Méthodologie documentaire (MET DOC)	☐	☐
		- Méthodologie disciplinaire (MET DIS) : traitement de données statistiques	☐	☐

L3 SED - Semestre 6

Codes	Intitulés	Eléments constitutifs	Déjà obtenu	Inscription aux UE
UEO3	**Histoire de l'éducation (HIS)**	- ECa. Epoque ancienne et classique	☐	☐
		- ECb. Epoque moderne	☐	☐
UEO4	**Développement de la personne et lien social (DPLS)**	- ECa. Psychologie clinique	☐	☐
		- ECb. Psychologie sociale	☐	☐
UEP3	**Approches contemporaines du système scolaire (ACSS)**	- ECa. Origines et évolution de l'école sous la République	☐	☐
		- ECb. Massification/Démocratisation au XXème siècle	☐	☐
		**LCS FLE 6.1Créativité et apprentissage des langues	☐	☐
UEP4	**Statistiques appliquées à l'éducation (STAT)**	- ECa. Statistiques descriptives	☐	☐
		- ECb. Statistiques inférentielles	☐	☐
UEP5	**Initiation à l'enquête en sciences sociales (ENQ)**	- ECa. L'entretien	☐	☐
		- ECb. Le questionnaire	☐	☐
UEP6 FLE		**LCS FLE 6.2 Enseigner le français en milieu plurilingue	☐	☐

Responsable de la formation L3 SED : M. TONDELLIER
05 96 72 75 05 michel.tondellier@univ.martinique-ag.fr
Permanence le mardi de 14h-16h et sur RV

Responsable de la formation en FLE : L. MARTIN
05 96 72 74 96 Lionel.Martin@martinique.univ-ag.fr

Responsable de la filière SED : A. JOUY
05 96 72 74 84 jouy.aline@orange.fr

Portail SHS
Mme L. LEGER
05 96 72 74 62 luce.leger@univ.martinique-ag.fr
Mme M. CRONARD
05 96 72 74 88 mirella.cronard@univ.martinique-ag.fr

Secrétariat ISEF
Mme R. ROUVEL
05 96 72 74 95 regine.rouvel@univ.martinique-ag.fr

Ressources en ligne
Site de l'UAG http://www2.univ-ag.fr/UAG/
Plateforme pédagogique de l'UAG http://e-uag.univ-ag.fr/moodle/connexion/
Les Sciences de l'Education à l'UAG à compléter

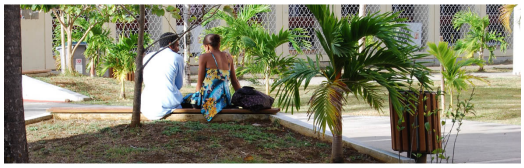

Table des matières

La mention Sciences de l'Éducation 2
Modalités d'accès 2
Régime salarié..... 3
L'équipe pédagogique 7
Contenus d'enseignement..... 8
Parcours général – Semestre 1..... 9
Parcours général – Semestre 1..... 14
Parcours FLE..... 17
Examens et contrôles continus..... 18
En cas de problème 19
A qui vous adresser ?..... 19
Instructions concernant le déroulement des examens (épreuves écrites) [Extraits]..... 20
Inscription pédagogique et inscription aux examens.... 21